

---

23/01/24 (Site internet – Cahier d'acteur #1 – Syndicat Mixte des Rives du Rhône)

« Cahier d'acteur proposé par le Syndicat Mixte des Rives du Rhône porteur du SCOT éponyme sur le territoire d'implantation du projet eM-Rhône

## eM-Rhône CAHIER D'ACTEURS

À propos du Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a pour vocation première l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territorial (Scot) et sa traduction dans un projet de territoire qui compte 283 000 habitants sur un ensemble de 152 communes, à cheval sur 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Rhône). Le SMRR accompagne les EPCI et les communes dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques en lien avec le projet de territoire à grande échelle (aménagement / urbanisme, habitat / logement, sobriété foncière et énergétique, mobilités / déplacements, économie / commerce, environnement / biodiversité). Le projet de territoire des Rives du Rhône est labellisé Territoire Engagé pour la Nature.

Contact :

SYNDICAT MIXTE DES  
RIVES DU RHÔNE

Espace Saint Germain •  
Bâtiment l'Ellipse • 30,  
av. général Leclerc 38200  
VIENNE

P +33 (0)6 89 50 46 50 • T

+33 (0)4 74 48 64 71

Les Rives du Rhône

Territoire productif majeur à l'échelle nationale

Le territoire des Rives du Rhône compte 283 000 habitants sur un ensemble de 152 communes, regroupées dans 6 intercommunalités à cheval sur 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Rhône). La plateforme industrielle OSIRIS, lieu d'implantation du projet eM-Rhône est situé au cœur de ce grand territoire.

Carte des principales localisations préférentielles des activités économiques

Aujourd'hui, le territoire des Rives du Rhône, avec un taux d'emplois industriels (qualifiés d'emplois productifs) supérieur à 22 %, constitue une forme de Métropole productive entre les métropoles/agglomérations de Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Valence.

Localisé à proximité du fleuve Rhône et de grandes infrastructures d'envergure nationale telle que l'A7, le territoire des Rives du Rhône dispose d'une offre foncière économique varié et bien réparti avec notamment plusieurs zones et sites disposant d'un fort potentiel de développement multimodal (routière/ferrée/fluvial).

Territoire industriel majeur à l'échelle nationale, les Rives du Rhône constituent non seulement un marqueur symbolique des vallées industrielles françaises mais aussi et surtout une illustration concrète des interventions de l'État aménageur de l'après-guerre. Si les premières implantations du textile et de la chimie industrielle, en bordure du fleuve Rhône et de ses affluents remontent au début du XIXe siècle, c'est surtout à partir de la fin des années 1950, sous la houlette de l'État (ministère de la Reconstruction, puis ceux de l'Urbanisme et de l'Industrie) que les principales transformations vont s'opérer, en particulier s'agissant des infrastructures. Ces aménagements de grande ampleur sont à mettre en perspective avec le contexte économique de l'époque fortement marqué par une croissance démographique et une augmentation importante des besoins énergétiques et manufacturiers.

Le territoire dispose d'un réseau important d'embranchements fluviaux (un port public à Salaise-Sablons et près d'une dizaine d'appontements publics ou privés) et ferroviaires qui desservent les principales zones de la vallée. Le territoire dispose aussi de sites majeurs repérés dans le Schéma portuaire métropolitain lyonnais.

La spécialisation industrielle du territoire est liée à un ensemble de secteurs productifs : la pharmacie, l'automobile, les produits minéraux, les meubles, l'industrie chimique, la fabrication d'équipements électriques, le textile, le caoutchouc et plastique, l'IAA, « autres industries manufacturières » (très souvent en lien avec la santé) ...

Son positionnement et la diversité des secteurs est un réel atout pour le territoire. A l'échelle des Rives du Rhône, plus encore qu'au niveau de chaque EPCI, l'enjeu principal est de positionner le territoire stratégique pour la réindustrialisation de l'Europe et de la France. La diversité industrielle est le fruit d'une complémentarité entre les différents EPCI (l'automobile à Annonay, le meuble et les autres activités manufacturières (Maroquinerie, santé) en DrômArdèche, la papeterie à Vienne Condrieu agglomération, la chimie sur Entre Bièvre et Rhône, etc.

**Base exportatrice 2021**

Bien que les enjeux résidentiels soient moins marquants sur le plan économique par rapport à la moyenne nationale, le SMRR affiche un profil "industrialo-résidentiel" atypique et intéressant. La spécialisation industrielle du SMRR se distingue par sa complémentarité entre les différents EPCI, renforçant sa position stratégique. Le territoire se spécialise dans des industries complémentaires à celles présentes dans la Métropole de Lyon. Le territoire est exposé à la concurrence en raison de son profil industriel, mais il a l'avantage d'avoir d'une diversité de secteurs industriels tels que la chimie, le textile, l'automobile, l'ameublement, la santé, etc lui permettant de mieux résister aux crises économiques par rapport à d'autres territoires présentant un profil industriel plus mono-activité. La diversité des secteurs est un atout, positionnant le SMRR comme un territoire stratégique pour la réindustrialisation de l'Europe et de la France. Le renouvellement et la mutation du système industriel local se poursuivent, avec certains secteurs en essor (chimie, santé, IAA, pharmacie). De plus, le territoire affiche une croissance de la population supérieure à la moyenne régionale, avec une augmentation de 3000 habitants par an, répartie équitablement entre solde naturel et solde migratoire, et une sur-représentation des familles avec enfants et des retraités.

Enfin, si le territoire des Rives du Rhône ne constitue pas un périmètre administratif clair (5 départements, pas de préfecture de département...), il constitue un véritable bassin de vie pour ses habitants. C'est aussi un périmètre de réflexion et de coopération bien identifié par les élus et les EPCI qui portent un projet de territoire à cette échelle par l'intermédiaire du Syndicat Mixte des Rives

du Rhône (SMRR) au travers de la mise en oeuvre opérationnelle du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) des Rives du Rhône en vigueur sur l'ensemble de son territoire.

**Ce que prévoit le DOO du Scot des Rives du Rhône**

**Le développement de « grands » sites économiques**

Le Scot prévoit le développement de divers types d'espaces économiques d'ici 2040, tels que les sites métropolitains, accueillant des entreprises de grande envergure. Ces sites disposent de vastes terrains et sont soumis à des politiques d'aménagement depuis des décennies. Ils visent à accueillir des activités générant de nombreux emplois et nécessitant des surfaces importantes. Les caractéristiques spécifiques des sites métropolitains, comme les services multimodaux, font d'eux une offre rare et attractive à l'échelle métropolitaine. Les élus souhaitent limiter les concurrences entre les EPCI et encourager des déplacements d'entreprises au sein des limites intercommunales. Les complémentarités entre la ZIP INSPIRA Salaise-Sablons et Axe 7 doivent être développées, notamment en limitant les stratégies d'accueil non concertées.

**Les plateformes chimiques de Saint-Clair-du-Rhône - Les Roches-de-Condrieu et de Roussillon - Salaise-sur-Sanne**

Les plateformes chimiques de Saint-Clair-du-Rhône - Les Roches-de-Condrieu et de Roussillon - Salaise-sur-Sanne, regroupées au sein des GIE Casper et Osiris, sont des sites multimodaux employant près de 2 000 personnes. Ces plateformes doivent partager des problématiques communes avec la "vallée de la chimie" lyonnaise. Le maintien des activités industrielles traditionnelles nécessite la préservation de marges foncières pour d'éventuelles extensions, tout en minimisant les risques pour les populations riveraines.

**Accompagner la transition énergétique et climatique des Rives du Rhône.**

Le Scot affiche explicitement à travers le PADD et le DOO la volonté d'accompagner la transition énergétique et climatique, indispensable au développement durable du territoire. Parce qu'il précise les orientations générales du développement de l'urbanisation et, de ce fait, oriente en partie les besoins en mobilité, les orientations du Scot auront nécessairement un impact sur les consommations et les besoins en énergie, ainsi que sur les émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Le Scot constitue un des leviers d'actions qui permettra d'assurer cette transition, en planifiant les espaces de développement, en protégeant les ressources indispensables et d'organiser progressivement un nouveau modèle, plus adapté. Il s'inscrit alors pleinement dans un objectif de lutte contre le changement climatique et d'organisation d'un territoire moins consommateur d'énergies fossiles.

A ce titre, le Scot des Rives du Rhône joue un rôle important d'intégrateur des différents PCAET territoriaux produits par les EPCI adhérents au syndicat mixte des Rives du Rhône. Une trajectoire de décarbonation de l'ensemble des secteurs d'activité est engagée depuis de nombreuses années pour laquelle les activités industrielles jouent un rôle majeur. Tous les nouveaux projets de développement qui apporteront des

solutions techniques ou des productions permettant d'accélérer la décarbonation du territoire seront favorisés.

**Pourquoi le projet eM-Rhône est important sur le territoire ?**

Un projet important pour accélérer la décarbonation des mobilités (fluviales notamment) et des activités chimiques.

Des réglementations européennes visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030, atteindre 42,5% d'énergies renouvelables d'ici 2030, et diminuer de 14,5% l'intensité en gaz à effet de serre du secteur des transports. La France, a adopté la loi Énergie-Climat en 2018, afin

d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, fixant des objectifs intermédiaires. Elle aspire à renforcer sa souveraineté énergétique, se réindustrialiser et décarboner des secteurs stratégiques, comme la chimie et le transport maritime, ce dernier représentant 2,9% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ce chiffre pourrait augmenter jusqu'à 17% des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Le projet eM-Rhône de Elyse Energy se concentre sur la production de 150 000 tonnes de e-méthanol annuellement à partir de 2027, avec 29 000 tonnes d'hydrogène bas carbone produites sur site et 213 000 tonnes de CO2 captées auprès des partenaires industriels. Implanté sur la plateforme industrielle Les Roches-Roussillon, en Isère qui est la plus grande plateforme chimique française, le projet bénéficie d'une position stratégique avec une réduction carbone de 70%. La certification bas-carbone est cruciale, et Elyse Energy intègre une approche globale de la gestion des émissions de GES, utilisant le bilan carbone comme outil principal. La décarbonation des intrants, tels que l'électricité et la vapeur bas carbone, vise à atteindre un affaïssement de 73% des émissions de CO2. Le projet s'engage également à collaborer avec d'autres industriels, pour favoriser la décarbonation de la plateforme, et contribuer au développement du territoire en créant des emplois, en participant à la formation locale, en renforçant les filières économiques et en établissant une relation de confiance pour limiter les nuisances.

Ces différentes mesures s'inscrivent pleinement dans le projet de territoire porté à travers le Scot des Rives du Rhône. Le positionnement de ce projet industriel est au coeur de la trajectoire portée à l'échelle du territoire.

**Le projet s'engage activement au dynamisme territorial**

Le projet eM-Rhône prévoit la mobilisation de centaines d'ouvriers et opérateurs spécialisés sur une période d'environ deux ans. En phase d'exploitation, le projet pourrait générer des emplois directs et indirects dans des domaines tels que la sécurité, la logistique, la biomasse, le contrôle, etc. La région Auvergne-Rhône-Alpes, avec ses lycées et centres de formation adaptés, joue un rôle majeur dans la dynamisation de la formation et de l'emploi. Le projet renforcerait également, les moyens des partenaires et sous-traitants, pour encourager les ingénieries locales et les entreprises de travaux. En termes de compensations, le projet souhaite créer des synergies, des retombées sociales et fiscales, ainsi que la fourniture de méthanol local d'origine française.

Elyse Energy s'engage à limiter les nuisances, à s'intégrer dans la vie locale et à capturer les émissions de CO2 des industriels de la plateforme, pour montrer son engagement envers le territoire.

Ces différentes mesures s'inscrivent pleinement dans le projet de territoire porté à travers le Scot des Rives du Rhône et pourraient permettre de renforcer le poids des emplois productifs dans l'ensemble des emplois des Rives du Rhône. Le nombre important d'emplois indirects liés à ces emplois productifs est particulièrement intéressant pour le projet de territoire. »

Bonjour, et merci pour votre contribution et pour l'intérêt que vous portez à ce projet.